

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, le **lundi 19 novembre 2018** à compter de **18 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Sont absents :

Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller

**ADMINISTRATION**

**356-11-18**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

**357-11-18**

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - PROJET DE REMISE EN SERVICE DU TÉLÉSIÈGE - PARC RÉGIONAL PETITE-CASCAPÉDIA**

**Considérant** la réfection de la remontée mécanique de la Station touristique Pin Rouge du Parc régional Petite-Cascapédia;

**Considérant que** les travaux exécutés permettent de prolonger de façon importante la durée de vie de la remontée actuelle et que la sécurité des usagers ainsi que la fiabilité de la remontée ont été nettement améliorées;

**Considérant que** les travaux ont permis de remettre à neuf les engrenages, roulements à billes et autres composantes du réducteur, de reconditionner le moteur principal, de changer les freins et de remplacer l'entraînement électrique;

**Considérant** les retombées économiques pour New Richmond;

**Considérant que** le coût total des travaux s'est élevé à plus de 260 000 \$;

**Considérant que** la Ville, par sa résolution 213-06-18 a autorisé le versement d'une somme de 25 000 \$ prise à même son surplus accumulé et a également autorisé le versement d'une somme supplémentaire de 10 000 \$ à titre d'avance de fonds permettant à l'organisme d'effectuer le dépôt initial requis auprès de ses fournisseurs;

**Considérant** la demande de contribution supplémentaire déposée par le Parc régional auprès de la Ville et la contribution moindre reçue d'un partenaire financier;

À ce moment de la réunion, le maire demande le vote pour cette demande :

M. Jacques Rivière, conseiller no. 1 :	En accord
M. Jean Cormier, conseiller no. 3 :	En désaccord
M. Jean-Pierre Querry, conseiller no. 4 :	En désaccord
M. René Leblanc, conseiller no. 5 :	En accord

Étant donné l'égalité des voix, le vote du maire est demandé : *En accord.*

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et résolu à la majorité :

**D'autoriser** le versement d'une somme supplémentaire de 40 000 \$ prise à même le surplus accumulé de la Ville de New Richmond au Parc régional Petite-Cascapédia pour le projet exécuté de réfection de la remontée mécanique.

Il est entendu que le versement déjà effectué de 10 000 \$ à titre d'avance de fonds sera remboursé à même cette contribution.

**ADOPTÉE**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Aucune question n'est soumise.

#### **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 19 h 34.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière